



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse Fédération Syndicale Unitaire  
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS  
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62  
[snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr](mailto:snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr)  
[www.snpespjj-fsu.org](http://www.snpespjj-fsu.org)  
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>  
<https://twitter.com/snpespjj>

## Loi travail, mesures anti-sociales :

# Mobilisation et grève le 12 septembre 2017

Le candidat Macron l'avait promis il légiférerait au cours de l'été pour imposer une « loi travail XXL »...Devenu président il le fait, poursuivant ainsi l'entreprise de destruction des droits des salariés commencée avec la loi El Khomri.

Sur la forme, son obstination adopte la même ligne que le gouvernement précédent. Par l'utilisation des ordonnances comme celle du 49.3, il méprise les mobilisations de 2016 et l'opposition d'une majorité de Français.e.s, tout en organisant une parodie de concertation avec les organisations syndicales.

A l'unisson du MEDEF et de ses alliés pour qui la flexibilité et l'abaissement des droits sociaux seraient les seuls moyens de relancer l'économie, ce gouvernement s'acharne à vouloir inverser la hiérarchie des normes (privilégier les accords locaux sur la législation), plafonner les indemnités prud'homales ou encore faciliter les licenciements.

**Cette attaque frontale contre les salarié.e.s est emblématique de l'orientation libérale de cette majorité aujourd'hui au pouvoir**, mais elle n'est pas la seule et elle s'inscrit dans un véritable projet de société qui se dévoile au travers des déclarations faites cet été. La baisse des APL va pénaliser les populations les plus en difficulté et priver de cette prestation sociale des dizaines de milliers d'autres, il en va de même de l'augmentation de la CSG préjudiciable aux retraité.e.s et aux agents du service public ainsi que de la suppression des emplois aidés.

Ces mesures d'austérité toucheront encore une fois les plus fragiles et précaires mais aussi l'ensemble des salarié.e.s et ne feront que creuser le fossé des inégalités en faveur du 1% des français.e.s les plus aisé.e.s. Pour exemple le président s'est engagé à supprimer l'ISF dès 2018.

Cette offensive se ressent aussi au niveau de la Fonction Publique. Les propos méprisants du président et de ses ministres à l'encontre des fonctionnaires ne laissent planer aucun doute sur les décisions qui seront prises à leur encontre. **Les mesures appliquées aux salarié.e.s du privé seront tôt ou tard étendues aux fonctionnaires...** Les réformes des retraites, pas si lointaines, sont là pour en témoigner !

C'est une constante chez Emmanuel Macron : pour lui la Fonction Publique constitue un frein à l'essor économique du pays. **Dès son arrivée au pouvoir, les annonces se sont multipliées contre les services publics et les fonctionnaires : rétablissement de la journée de carence, gel du point d'indice, ajournement des réformes statutaires en cours, gels budgétaires, suppressions de postes.**

Au ministère de la Justice, ce sont 116 millions d'euros qui passent aujourd'hui à la trappe, notamment sur l'immobilier. A la PJJ, les besoins sont pourtant prégnants dans un parc bien dégradé qui n'assure la sécurité ni des jeunes ni des personnels. Cette rentrée, comme les années précédentes voit les équipes en difficulté à cause du non renouvellement de contrats des Agents Non titulaires. Les premières déclarations de ce gouvernement qui veut accorder toujours plus de moyens à l'enfermement au moment même où le nombre de mineur.e.s incarcéré.e.s a atteint un seuil historique sont très inquiétantes. Pour les titulaires sur le plan statutaire, le plus grand flou règne sur l'application des mesures de revalorisation indiciaires et statutaires issues du protocole PPCR, voyant des agents bloqués dans leur grille indiciaire.

**Dans le secteur privé comme dans le secteur public, opposons nous à cette politique libérale et austéritaire !**

**Le SNPES-PJJ/FSU appelle l'ensemble des personnels à la mobilisation et à la grève le 12 septembre 2017 et à rejoindre les actions et cortèges organisés localement.**

